



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CARTE SCOLAIRE 1<sup>er</sup> DEGRE : de mauvais augure !

La préparation de la carte scolaire 2014 est entrée dans sa phase « active ».

Le **Comité Technique Académique**, dont la réunion est prévue cet après-midi à Montpellier, doit étudier les propositions du Rectorat.

Certes, notre académie bénéficie de 130 emplois 1<sup>er</sup> Degré supplémentaires, mais ils ne permettront, au mieux, que de faire face à l'augmentation annoncée des effectifs (plus de 3000 élèves). Aucune amélioration des conditions de travail n'est possible dans ce contexte !

Pour la **Lozère**, les prévisions font état d'une baisse envisagée de 25 élèves, ce qui aurait pour conséquence la perte de deux postes. A noter aussi que l'Administration semble considérer que notre département ne peut bénéficier des mesures spécifiques mises en œuvre par le Ministère, à savoir le dispositif « plus de maîtres que de classes » et l'effort programmé pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

Par ailleurs, le **SE-UNSA** a été officiellement informé de l'injonction faite par le ministère aux **DASEN (Directeurs Académiques des Services Départementaux de l'Education Nationale)** de reporter toutes les opérations de carte scolaire dans le 1<sup>er</sup> degré après les élections municipales.

Le **SE-UNSA Lozère** condamne cette décision unilatérale qui va, de fait, avoir pour conséquence de bouleverser en profondeur le calendrier de la préparation de la rentrée 2014, avec une publication des mesures (ouvertures et fermetures de classes et/ou de postes) reportée au mois d'avril, et des répercussions importantes, notamment sur les opérations de mutations des Personnels qui vont être considérablement retardées.

Cette mesure n'est certes pas inédite, puisque déjà utilisé précédemment (lors des cartes scolaires 2008 et 2011 par exemple). La superposition du calendrier électoral avec celui de la carte scolaire peut être évitée par un avancement des opérations administratives. C'est ce que demande le **SE-UNSA Lozère**. Il s'agit simplement de concilier un principe républicain avec l'intérêt des élèves et des Personnels.

Aujourd'hui, le politicien prend à nouveau le pas sur le républicain. Le **SE-UNSA Lozère** dénonce cette confusion des genres et demande au ministère de revenir sur sa décision.

Mende, le 14 janvier 2014